

NOTES POUR UNE ALLOCUTION DE LA
MINISTRE DE LA CULTURE ET DES
COMMUNICATIONS ET MINISTRE RESPONSABLE DE
LA PROTECTION ET DE LA PROMOTION DE LA
LANGUE FRANÇAISE

MADAME HÉLÈNE DAVID

**CONFÉRENCE DE PRESSE ANNONÇANT
LE DÉBUT DES TRAVAUX EN VUE
DU RENOUVELLEMENT DE LA POLITIQUE
CULTURELLE DU QUÉBEC**

Montréal, le 15 février 2016

(La version prononcée fait foi.)

Distingués invités,
Chers collègues,
Chers amis,

Je vous remercie de votre présence alors que je rends publique, aujourd'hui, la mise en route d'un chantier des plus importants pour une ministre de la Culture au Québec.

C'est à une grande réalisation que je vous convie tous.

Un projet dans lequel je m'engage tout entière, avec détermination et avec le désir que, tous ensemble, nous partagions une grande vision pour le développement culturel du Québec. Ce projet, c'est le renouvellement de la politique culturelle.

Une politique entièrement recentrée et repensée pour couvrir tous les registres de la culture. Une politique adaptée à notre époque, tablant sur nos acquis et misant sur des outils inédits de notre temps. Une politique culturelle inclusive, rassembleuse et reflétant notre diversité.

Une politique pour l'avenir, qui s'inspirera de l'histoire exemplaire des interventions du Québec en culture.

À ce propos, permettez-moi un bref rappel historique.

Les choses ont vraiment démarré au début du siècle dernier, avec mon grand-père Athanase David, alors secrétaire de la province de Québec, un poste qui équivalait, en ce qui a trait à certaines responsabilités, à celui de ministre de la Culture.

Athanase David, **le précurseur**, formait, avec son épouse Antonia Nantel, un couple très engagé dans la défense des artistes francophones.

Il a préparé le terrain pour cet autre grand homme de culture de la Révolution tranquille, Georges-Émile Lapalme, premier titulaire de notre ministère, celui-là même qui a donné son nom au lieu dans lequel nous nous trouvons aujourd'hui.

Georges-Émile Lapalme, **le pionnier**, avait, selon ses propres mots, l'ambition « d'ouvrir une ère à l'intérieur de laquelle fleurirait notre culture puisée aux sources diverses de nos origines et de nos efforts ».

C'est cette même ardente aspiration qui animait Jean-Paul L'Allier, qui nous a quittés récemment et qui, en prévision d'une politique culturelle, a, dès 1975, consulté la population et rédigé un livre vert.

Jean-Paul L'Allier, **le visionnaire**, rendait justice à son prédécesseur Pierre Laporte, en disant « qu'un bon ministre doit aussi savoir réaliser ce que ses prédécesseurs ont annoncé ».

Ensuite, **des hommes engagés et convaincus** tels Louis O'Neil, Denis Vaugeois, Clément Richard et Gérald Godin ont aidé de nombreux secteurs à gagner en maturité.

Ils ont été suivis de Lise Bacon, **un roc**, une femme armée d'une grande force de conviction; elle a fait beaucoup pour le statut des créateurs, de même que pour les grands musées, le Centre de conservation du Québec et les bibliothèques publiques sur tout le territoire.

Peu après, une autre grande femme a pris en charge la culture québécoise. C'était Liza Frulla, **la déterminée**. Grâce à son attitude, elle a donné à la culture un nouveau départ fracassant en déposant la première politique culturelle de notre histoire. Cette politique culturelle fut un merveilleux écrin pour les ministres de la Culture qui ont succédé à Liza Frulla. Ainsi les Louise Beaudoin, Agnès Maltais, Diane Lemieux, Line Beauchamp et ma collègue actuelle au conseil des ministres, Christine St-Pierre, ont pu intégrer à cette politique, à travers les années, des éléments importants. Citons notamment la Politique de diffusion des arts de la scène, l'adoption de la Convention sur la diversité culturelle u encore l'Agenda 21 de la culture, qui est cité en exemple à travers le monde. Un legs important de ma collègue Christine St-Pierre, tout comme la Loi sur le patrimoine culturel.

La politique culturelle de 1992 a été un véritable pilier de développement pour la société québécoise et elle a permis de porter fort adéquatement le déploiement de l'action culturelle gouvernementale au cours des dernières décennies.

Nous avons, dès 1992, une approche principalement centrée sur l'offre qui limite le champ de responsabilités du ministère aux volets classiques tels les bibliothèques, le patrimoine, les musées et les industries culturelles. Ces fondements demeurent valables et ils serviront à jeter les bases d'un texte qui doit être renouvelé, car la notion de culture s'est bien élargie; c'est un euphémisme de dire que notre société s'est transformée depuis 1992.

Étant en poste depuis 22 mois, j'ai eu l'occasion d'étudier de près les nouvelles problématiques et les phénomènes de la culture en mutation.

Nous observons tous, au quotidien, les effets de la mondialisation, du développement des technologies, des soubresauts de l'économie, des tendances démographiques et des changements environnementaux. Nous constatons ces effets sur notre langue, cette importante langue française que nous devons fièrement porter à travers la culture.

Nous assistons à la transformation des modes de communication, d'information et de diffusion. J'assiste, comme vous, à la multiplication des supports et des effets que cela a sur les modèles d'affaires des entreprises culturelles et médiatiques.

Nous constatons une forte fragmentation des auditoires, le regroupement des contenus de même qu'un vent de démocratisation de la création.

Les œuvres et les marchandises n'ont plus de frontières, les échanges sont libéralisés et les États sont plus nombreux, chaque année, à signer des accords de commerce multilatéraux.

Les arts de la scène sont en pleine effervescence et investissent des manifestations et des lieux inédits, alors que la culture se métamorphose dans ses identités et ses déclinaisons.

Au cœur de cette ambiance trépidante, les jeunes artistes doivent être polyvalents comme jamais, passer sans complexe d'une discipline à l'autre et investir avec aisance de nouveaux modes d'opération. Pensons aux œuvres multimédias, aux effets spéciaux et à la création sur Internet d'œuvres musicales et graphiques. Habités que nous sommes à penser en termes de secteurs culturels, nous sommes perplexes devant ces êtres hybrides et inclassables.

Le patrimoine s'est lui aussi transformé. Désormais perçus sous l'angle de l'intégration par les experts et le public, les édifices anciens sont mis en relation avec leur milieu ainsi qu'avec les objets et les pratiques auxquels ils sont associés. Les aménagements patrimoniaux et archéologiques ont la faveur des communautés. Celles-ci veulent être partie prenante dans leur conservation, de même que dans les enjeux culturels ayant des conséquences pour la collectivité.

En considérant ces multiples mutations de la culture, j'ai pris soin, ces derniers mois, d'écouter beaucoup, de prêter l'oreille aux créateurs du Québec et d'ailleurs, aux artistes, aux citoyens et citoyennes de tous horizons.

Mes observations m'ont permis de constater que la liste des volets culturels devant, en cours de processus, faire l'objet de soins particuliers est impressionnante.

Permettez-moi d'en aborder quelques-uns avec vous, pour vous donner une idée des grands défis qui nous attendent.

Je nommerai avant tout le socle sur lequel doivent reposer nos réflexions et nos actions dans le domaine culturel. Cette assise, c'est la protection et la valorisation de la langue française; cette langue qui nous unit, nous définit et nous rend si fiers.

Mon gouvernement réitère le caractère toujours essentiel de la loi 101. Il est de notre devoir de maintenir avec grande vigilance la protection de notre langue, celle de notre peuple et de notre nation. Nous ne devons, en aucun cas, renoncer à la protection de la langue française. Nous devons aussi nous préoccuper d'un élément trop souvent absent et trop peu développé dans notre espace public, c'est-à-dire la promotion de cette langue. La langue c'est le ciment d'un peuple. C'est pour nous, peuple québécois, un trait distinctif, un élément essentiel et irréductible de notre histoire et de notre avenir. Un élément de fierté. Une fierté à partager, mais aussi à alimenter.

La langue française est en quelque sorte elle à la croisée des chemins partout sur la planète, en raison de la mondialisation et de l'omniprésence du numérique qui procurent à la langue anglaise une présence et une attraction décuplées. Il faut donc que nous demeurions vigilants.

Cette réalité est d'autant plus présente que les univers que nous fréquentons, en particulier les jeunes, sont par nature mondialisés... et, bien souvent anglicisés; un constat qui vaut même pour celles et ceux qui maîtrisent peu l'anglais. Ce sont là des constats communs à toutes les nations francophones.

Le Québec est aussi une terre d'accueil pour de nouveaux arrivants. La langue française joue un rôle important dans leur inclusion à la société. L'apprentissage de la langue française constitue un outil qui permet à ces nouveaux arrivants de contribuer et d'enrichir la vitalité culturelle du Québec. C'est ce qui fait toute la beauté de la diversité culturelle.

Aussi, je crois fermement que la sphère culturelle nous offre des avenues très porteuses pour enrichir notre action en faveur de la langue française. Profitons de cette démarche de renouvellement de la politique culturelle pour y réfléchir sérieusement.

Pour nous aider dans cette importante réflexion, je fais appel à M. Conrad Ouellon, linguiste émérite décoré de la médaille de l'Ordre des francophones d'Amérique. Il possède une vaste expérience dans l'enseignement, la recherche et l'administration au niveau universitaire et a déjà présidé le Conseil supérieur de la langue française.

M. Ouellon aura pour mandat d'ajouter à la protection la notion de promotion de la langue française. Il devra évaluer les outils, les avenues et les initiatives les plus appropriées à envisager pour une action optimale dans les nombreux dossiers où la culture et la langue française peuvent se conjuguer.

Et puis, il nous faut aborder la question de la participation citoyenne. Cette participation est, à mon sens, primordiale. Les auteurs de la politique de 1992 en avaient conscience d'ailleurs, quand ils appelaient de leurs vœux, une « culture pour tous ».

Les événements leur ont donné raison, puisqu'aujourd'hui, la pratique artistique se trouve devant des perspectives inouïes.

On n'a qu'à observer les « natifs du numérique » qui, ayant accès à une offre illimitée, ne connaissent ni frontières ni complexes pour la création et le partage des œuvres.

Ce faisant, ils redéfinissent les rôles abolissent les cloisons entre amateurs et professionnels, entre espaces de vie et lieux de création, entre rayonnement international et local, entre rencontres spontanées et fréquentation formelle des lieux culturels. Les jeunes, qu'ils soient nés au Québec ou que leurs familles aient récemment choisi d'y vivre, seront ceux et celles qui consommeront et créeront la culture de demain. Profitons de leur ouverture et du croisement des différentes cultures pour déployer au Québec encore plus de richesse, et ce, dans tous les secteurs de la culture.

La nouvelle relation à la culture doit beaucoup au développement du numérique ainsi qu'à l'accès élargi aux technologies et aux instruments de création, de production et de diffusion.

Le développement extraordinaire d'Internet et des appareils mobiles a bouleversé l'offre en information et en divertissement ainsi que l'accès aux œuvres.

Les téléphones intelligents, qui relevaient naguère de la science-fiction, sont aujourd'hui maîtres du jeu.

Tous les secteurs de l'activité humaine sont touchés, et la culture fait partie des domaines massivement investis par le numérique. Cela nous pose un défi de taille, parce que nos artistes et nos entreprises culturelles sont trop peu présents dans l'univers numérique, alors que les produits culturels y sont croissants.

En septembre 2014, j'ai lancé, en compagnie du premier ministre Philippe Couillard, le **Plan culturel numérique du Québec**, qui annonçait déjà l'importance que la prochaine politique culturelle accorderait au numérique. À cet égard, nous avons été des précurseurs, certes, mais plusieurs chapitres sont encore à écrire, comme ceux portant sur le respect des droits des créateurs et sur la présence de nos contenus culturels dans la sphère numérique.

C'est dans le contexte de cette évolution technologique que j'ai récemment demandé au Conseil national du cinéma et de la production télévisuelle – le CNCT –, ayant à sa tête M. Jacques Blain – qui compte plus de 30 ans d'expérience dans l'industrie de la production télévisuelle et cinématographique –, de participer aux travaux de renouvellement de la politique culturelle. Le CNCT aura pour mandat de me soumettre des propositions pour aider le Québec à faire face aux enjeux liés à la diffusion de la production de l'audiovisuel.

Par ailleurs, la question du numérique est liée de près à nos préoccupations quant à l'industrie québécoise du livre, qui doit composer avec le recul de l'imprimé de même qu'avec la concurrence des magasins à grande surface et des géants de la distribution en ligne.

J'aime rappeler que les bibliothèques sont parmi les lieux culturels les plus fréquentés, grâce à leur transformation en pôle de médiation et de démocratisation culturelles dans la communauté.

C'est en tenant compte des réalités du monde du livre que j'ai lancé, en avril 2015, un plan d'action qui vise à consolider cette industrie et à développer le goût de la lecture chez nos concitoyens.

La politique culturelle confirmera la place du livre comme maître médium par lequel nos concitoyens enrichissent leur imaginaire et au moyen duquel nos créateurs forgent notre identité culturelle.

À ce chapitre, cette politique nous aidera à mieux cibler l'action du gouvernement et à clarifier son rôle.

Je veux – et je ne cesse de le répéter – qu'une place centrale soit réservée dans notre nouvelle politique à tout ce qui touche à la formation professionnelle et continue des artistes et des travailleurs culturels, ainsi qu'à tout ce qui touche aux liens entre culture et éducation.

Nous pouvons être fiers de nos grandes écoles artistiques – tels les conservatoires et les nombreux lieux d'enseignement des arts – que mon ministère appuie financièrement.

Ces lieux jouent le rôle de pépinières de talents pour la relève en danse, en humour, en littérature, en théâtre, en musique, en cinéma, en télévision et pour les arts du cirque. Il faut continuer à les soutenir et à analyser les meilleures avenues pour leur déploiement sur le territoire du Québec.

Par ailleurs, je désire aussi démontrer notre ferme intention d'accorder une attention particulière à l'éducation des élèves aux bienfaits de la culture, et ce, tant au niveau primaire, secondaire que collégial, afin de leur permettre de découvrir leur propre potentiel créateur.

Le programme ***La culture à l'école*** joint déjà plus de 500 000 élèves par année. Notre politique approfondira la démarche dans le même sens, faisant de l'éveil de notre jeunesse à la culture une grande priorité.

Nous devons déterminer quels objectifs l'État doit associer à l'éducation artistique et culturelle. Nous devons aussi réfléchir aux questions de la diversité culturelle, à l'intégration des nouveaux arrivants au moyen d'activités culturelles ainsi qu'à la présence des communautés culturelles tant dans les salles que sur les scènes.

Abordons maintenant un volet tout aussi important pour la politique culturelle, celui de la protection, de la mise en valeur et de la transmission du patrimoine culturel.

En matière de patrimoine, ma prédécesseure, M^{me} Christine St-Pierre, a ouvert une voie très prometteuse en faisant adopter la Loi sur le patrimoine culturel.

Le patrimoine culturel est un facteur primordial pour l'identité québécoise, indissociable de nos milieux de vie et de notre territoire.

Nous devons prendre acte du fait que le patrimoine, en tant que ressource fragile, pose de grands défis en ce qui a trait à sa pérennité.

Il devra être positionné comme un levier de développement économique, social, territorial et culturel.

L'État se doit ici d'être exemplaire. Nous devons tous, collectivement, contribuer à cette réflexion sur le patrimoine de manière à être plus prévoyants et à rendre l'action gouvernementale plus cohérente.

Je veux, à cet égard, vous faire part d'une démarche majeure que nous entamons aujourd'hui. J'annonce en effet que j'ai donné le mandat à M^{me} Michelle Courchesne et à M. Claude Corbo de me recommander des pistes pour assurer au patrimoine une place importante dans les priorités gouvernementales, tant sur les plans de la gouvernance, des partenariats que sur celui de la vision globale concernant les enjeux de tout le patrimoine, tant religieux que laïque. Ils travailleront de pair avec le Conseil du patrimoine culturel du Québec afin d'évaluer les approches qui permettraient de rendre plus efficace le partenariat du gouvernement du Québec avec les municipalités en matière de patrimoine.

En raison de leur apport à la réflexion qui a mené à la réouverture de la bibliothèque Saint-Sulpice, je sais que M^{me} Courchesne et M. Corbo réussiront cet autre mandat avec brio. Nous pourrons alors, je l'espère, nous enorgueillir d'avoir développé une approche moderne qui concilie le respect et la protection du passé et la création de projets porteurs pour l'avenir.

J'en arrive maintenant au nerf de la guerre du développement culturel. Vous aurez compris que je parle des modes de financement de la culture, lesquels auront évidemment une place centrale dans la politique culturelle. Au fil des ans, diverses mesures ont été mises en place par le gouvernement du Québec pour compléter le soutien financier à la création, à la production, à la diffusion et pour accroître l'accessibilité à la culture.

Citons par exemple les crédits d'impôt, principalement dans le secteur des industries culturelles; les ententes de développement culturel avec les municipalités; et l'ingénieux programme *Mécénat Placements Culture*.

Partout au Québec, on apprécie ce programme de création de fonds et d'appariement des contributions, parce qu'il a suscité des dizaines de millions de dollars de retombées. C'est d'ailleurs ce qui a poussé mon gouvernement à doubler la mise de ce programme.

Il n'en reste pas moins que les limites des finances publiques forcent les milieux culturels à chercher de nouvelles sources de financement.

Des succès comme *Mécénat Placements Culture* ou comme les sociofinancements novateurs sont une inspiration pour nos efforts dans le financement complémentaire de nos organismes artistiques, nos institutions muséales et nos grands événements.

Je tiens ici à rappeler que la culture est un important moteur économique pour toutes nos régions. En ce sens, les diverses formes de financement deviennent des leviers économiques importants. Il faut les développer. Mais, je le dis et je le répète, ces formes complémentaires de financement ne serviront pas de prétexte au désengagement du financement de la culture par l'État.

Enfin, le renouvellement de la politique culturelle est l'occasion de revoir nos modes d'interaction avec les communautés autochtones.

La politique culturelle de 1992 faisait peu de place aux communautés autochtones, à leurs langues, à leur patrimoine et à leur culture. Or, il importe de signaler la diversité culturelle qui existe au sein des onze nations, une diversité d'une grande richesse qu'il nous faut partager et valoriser.

L'histoire récente du Québec compte un douloureux chapitre sur l'assimilation programmée des Autochtones à la majorité.

La résilience quant aux pertes subies semble reposer, entre autres, sur une réhabilitation culturelle.

Dans ce contexte, la démarche en culture en est une d'affirmation et de réappropriation, et il ne fait pas de doute que la politique culturelle du Québec doit accorder une place de choix au riche patrimoine autochtone.

C'est en compagnie des chefs de toutes les communautés et de mon collègue ministre des Affaires autochtones, M. Geoffrey Kelley, que je vais procéder à un exercice majeur de réflexion sur cette question. Celui-ci débutera par une journée complète de rencontre, le 7 mars prochain. Cette rencontre amorcera un dialogue renouvelé consacré aux attentes, aux besoins et aux aspirations de nos partenaires autochtones et à l'accroissement de nos échanges culturels avec eux.

C'est donc en tenant compte d'enjeux extrêmement variés que nous entreprenons les travaux de cette étape cruciale que constitue le renouvellement de la politique culturelle du Québec.

Notre prochain objectif en ce sens est de solliciter la collaboration de l'ensemble des forces vives du Québec dans un vaste chantier, s'il en est un, qui sera mis en branle au cours des prochains mois en interaction avec l'ensemble des partenaires en culture.

Nous nous mettons donc en route pour une réflexion nationale que je piloterai moi-même dans toutes les régions administratives du Québec, et ce, dès le mois d'avril.

J'irai ainsi à la rencontre des citoyens et citoyennes, des milieux culturels régionaux et municipaux, de la société civile et de l'ensemble des acteurs des secteurs concernés par le développement culturel.

Nous avons besoin de cette vision citoyenne, car elle peut nous mettre sur la piste de moyens de placer la culture au cœur de la vie et du quotidien de l'ensemble des Québécoises et Québécois.

C'est d'ailleurs dans cet esprit que nous avons choisi de lancer notre démarche ici, dans un lieu public très fréquenté et ouvert à tous.

Pendant toute la durée de notre parcours, un site Web présentera notre démarche et un questionnaire en ligne permettra à chacun de s'exprimer sur les orientations d'une politique en transformation.

De plus, les organisations et les citoyens pourront déposer des mémoires; un appel sera lancé à cet effet dès le mois de mars.

J'ai aussi l'intention de convier mes collègues à un chantier interministériel pour assurer une réelle portée gouvernementale à notre nouvelle politique culturelle.

Je veux vous rappeler que ces consultations sont une première étape dans la démarche qui nous mènera au dépôt d'une proposition de politique. Cette proposition fera l'objet d'échanges pour que nous obtenions, en bout de parcours, un projet ayant l'assentiment de l'Assemblée nationale.

Tous ensemble, nous devons faire preuve d'ambition, d'audace et de détermination; nous devons montrer notre capacité à créer des voies d'avenir pour notre culture.

Avant de conclure, je veux vous présenter les sept membres du comité-conseil qui m'accompagneront dans ce grand projet.

J'ai choisi ces personnes pour leur expertise, leur dynamisme et leur connaissance des réalités culturelles du Québec.

- M^{me} Liza Frulla, la « mère » de notre première politique culturelle.
- M. Hugues Sweeney, référence en numérique et nouveaux médias.
- M^{me} Louise Sicuro, grande experte de la médiation culturelle et de la culture citoyenne.
- M^{me} Nadine St-Louis, celle qui a donné une voix, des lieux et des occasions à de nombreux artistes autochtones, chez nous comme à l'étranger.
- M. Gabriel Bran Lopez, champion des liens culture-éducation et de la persévérance scolaire par les sciences, les arts et la technologie.
- M^{me} Sylvie Gamache, experte et plaideuse passionnée pour la création et les créateurs.
- Et finalement, M. Ian Gailer, un homme engagé en cinéma et en développement culturel qui incarne la relève en art et en culture.

Ian, c'est un peu le Québec culturel de demain. Je vais l'inviter à me rejoindre sur scène, parce que je lui ai demandé d'assumer un rôle particulier dans notre itinéraire vers la politique culturelle que nous avons résolu de livrer en 2017. Il sera mon conseiller spécial au sein de la mission de consultation. Il sera un témoin privilégié des réflexions, des préoccupations et des pistes d'action dont on me fera part.

Le comité travaillera en collaboration avec l'équipe du Bureau du renouvellement de la politique culturelle du Ministère, dirigée par M^{me} Danielle Dubé.

Durant ces consultations, je souhaite en particulier que la jeunesse soit très présente à nos rendez-vous, parce que, comme vous les savez, les jeunes ont une vision nouvelle de la culture.

En terminant, je lance cet appel à tous : préparez-vous dès à présent à ce grand remue-méninges pour l'avenir culturel du Québec, qui se déroulera du 8 avril au 21 juin dans les 17 régions du Québec.

Vous trouverez le calendrier de tournée sur le site Web du ministère de la Culture et des Communications. Affutez vos arguments, peaufinez vos idées et vos suggestions en vue de cette tâche de grande envergure! Participez à un périple inspirant et stimulant et, en gardant le cap sur l'horizon 2017, venez écrire avec nous un nouveau chapitre culturel pour le Québec.

Merci!